Sougé le Ganelon

Janvier
2014

Bulletin Municipal

Villes et Villages Fleuris

Sougé-le-Ganelon

Le Mot du Maire

Je souhaite à chacun, au nom du Conseil municipal, **une bonne année 2014** tant sur le plan personnel, professionnel que de la santé. Je forme – tout particulièrement - des vœux de réussite pour nos jeunes et pour nos entreprises en cette période de difficultés économiques et sociales qui malheureusement perdurent.

En cette période morose, le Conseil municipal a décidé de ne pas baisser les bras et de développer de nouveaux projets utiles aux habitants et conditionnant le maintien de notre dynamisme et de nos différents services offerts à la population.

C'est ainsi que la **création d'un nouveau lotissement** (dit de la Plaine des Boulaies), face à la zone commerciale de Mortefontaine, va entrer dans sa phase concrète. Après avoir procédé à l'acquisition des terrains nécessaires en 2011, au choix de la maîtrise d'œuvre en 2012, **l'année 2013** a été consacrée aux différentes études administratives et techniques dont la complexité nécessite, pour tous ceux qui s'y investissent, patience et disponibilité ... **L'année 2014** sera celle des travaux de viabilisation des parcelles et de création de la voirie provisoire pour une livraison de la tranche 1 après l'été. Cet investissement est totalement à la charge de la commune. **L'année 2015**, quant à elle, verra la construction, sur ce lotissement, de 8 logements sociaux adaptés, construits par Sarthe Habitat, et destinés au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. C'est, pour notre commune et notre canton, un projet tout à fait novateur qui est une bonne alternative afin que nos Aînés se sentent en sécurité tout en restant vivre sur notre commune.

Sur un autre registre, notre **salle polyvalente** – la plus grande du secteur – va poursuivre son « rajeunissement ». Après la cuisine en 2012, c'est au tour des toilettes et de l'accessibilité intérieure et extérieure d'être revue (création de toilettes « hommes » et agrandissement des sanitaires « dames », l'ensemble adapté au handicap), rénovation de l'entrée, changement de la porte principale, suppression des différences de niveau, peinture, connexion au gaz de ville, rénovation de la façade extérieure ... La haie entre l'entrée de la salle et le parking sera supprimée afin de dégager de la visibilité et des arbres seront plantés sur le parking, refait à neuf, en fin d'année 2013.

Un certain nombre d'événements ont vu le jour sur notre commune pour générer du lien social et créer de l'animation, grâce à la participation de nos Associations : réussite des jeunes du foot en catégorie U15, exposition des « savoirs faire des habitants » (250 visiteurs), visite commentée du bourg (110 participants), séance « cinéma en plein air » (250 participants), soirée de la Guerzaillette (400 participants), concours de rillettes, création d'ateliers de couture et de confection, 1er marché de Noël associatif, concert de Noël dans l'église, ... autant de moments de convivialité ! Merci à tous ceux qui y participent.

Les Associations communales font vivre notre commune par les festivités qu'elles organisent. Citons certaines dates anniversaires pour quelques unes : **50ème anniversaire** de la Société de Chasse de Sougé, **25ème anniversaire** du concours de rillettes du Comité des fêtes, **70ème anniversaire** de la Société Sportive Sougéenne ... Une belle longévité grâce à l'implication des bénévoles. Merci à eux ! Je salue la naissance de deux nouvelles Associations : « Mémoire et Patrimoine de Sougé le Ganelon » et « Les Lutins Sougéens ».

Une mention spéciale également pour les personnes qui gèrent **la bibliothèque** (c'est un service qui vous est destiné et dont il faut profiter pour la consultation et l'emprunt de livres ou de revues) et pour celles qui s'occupent de **l'église Saint Martin**, lui permettant d'être ouverte en journée.

Au niveau de notre patrimoine, **le lavoir restauré de la Fontaine** a été inauguré. A cette occasion, en lien avec la Fondation du Patrimoine, une opération de **souscription publique faisant appel à vos dons** a été lancée. Elle concerne l'aide au financement de la restauration du tableau du 18ème siècle de notre église, répertorié au patrimoine communal. Si vous faites un don, vous pourrez le défiscaliser et cela nous aidera à payer le coût des réparations nécessaires (tous les éléments d'informations sont dans ce bulletin et tous renseignements peuvent être demandés en Mairie). Nous remercions toutes les personnes qui ont d'ores et déjà fait un don. Nous sollicitons tous les habitants de notre commune car l'église est le bien de tous. C'est un lieu de rassemblement marquant les différentes étapes de la vie. Tous les dons cumulés reviennent à la commune et déclenchent des aides supplémentaires en notre faveur que nous ne pourrions obtenir sans cela (un don de 10 €, par exemple, vous donne droit à une réduction d'impôt de 6,60 €. Reste en réalité à votre charge 3,40 €).

Concernant **l'assainissement**, le Conseil municipal poursuit la politique de raccordement des secteurs du bourg encore non raccordés. C'est ainsi que des décisions ont été prises pour les secteurs de la Basse Cour et du Puits Forget. Les travaux, dans le secteur de la Basse Cour, permettront de reconstituer l'ancien chemin rural débouchant sur la rue de la Fontaine (uniquement piétonnier).

Après avoir beaucoup investi en 2013 dans le matériel informatique des 4 classes de **notre école**, l'année 2014 sera celle de la mise en place des **rythmes scolaires et activités périscolaires**. C'est un sujet de préoccupation pour la Municipalité qui doit prendre la responsabilité « d'inventer » de nouveaux modes d'intervention dans un domaine qui concerne les enfants. Outre qu'il va falloir trouver du personnel, c'est de surcroît une nouvelle charge financière significative pour le budget communal au moment même où gérer nos finances, avec la rareté de la subvention, devient de plus en plus difficile. La charge estimée pour notre seule commune est de 12 000 €.

En novembre 2013, la signature officielle d'une convention avec le **S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours de la **S**arthe (**S.D.I.S.S.**) fait de notre commune une « collectivité partenaire des sapeurs pompiers ». Cette convention organise la mise à disposition d'un agent communal pour les sorties opérationnelles. Qu'il me soit permis de remercier, au nom de tous, l'action et l'engagement de nos sapeurs-pompiers volontaires.

Pour la 1ère fois, en 2013, au cours d'une **cérémonie de citoyenneté** organisée en Mairie, j'ai remis - en ma qualité de Représentant de l'Etat - leur carte d'électeur et un livret de citoyenneté aux jeunes de notre commune ayant l'âge de 18 ans. Ces nouveaux électeurs, comme chacun d'entre vous - inscrits sur notre liste électorale - pourront exercer leur droit de vote les **dimanche 23 et 30 mars** prochains à l'occasion des **élections municipales**. Il en sera de même le **dimanche 25 mai** 2014 pour les **élections européennes**.

Dans une excellente ambiance, avec le concours de notre personnel communal, votre Conseil municipal aborde tous ces sujets avec discernement, soucieux de l'intérêt général et avec une grande volonté d'actions et de résultats tout en s'inquiétant néanmoins de nos ressources financières futures.

Vous découvrirez le détail de ces réalisations 2013 à la lecture de ce bulletin communal ou en consultant régulièrement notre site internet où figurent des informations avec photos régulièrement mises à jour (www.sougeleganelon.fr).

Avec nos vœux renouvelés,

Philippe Rallu
Maire

www.sougeleganelon.fr

Assainissement

EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT : SECTEUR DE LA BASSE COUR ET RUE DU PUITS FORGET.

✓ Tranche 1 : « rue et impasse de la Basse Cour » : raccordement de 8 habitations.

L'extension du réseau se fera gravitairement par un raccordement sur le réseau existant sous la RD112 (axe Sougé / St Léonard). Le passage du réseau nécessite d'acquérir du terrain auprès des riverains concernés et d'obtenir des autorisations de passage de conduite pour l'impasse de la Basse Cour. A cette occasion, il est prévu de reconstituer l'ancien chemin rural reliant le bas de la rue de la Fontaine à la rue de la Basse Cour afin de créer un accès piétons. La réalisation des travaux est prévue au second semestre 2014.

✓ Tranche 2 : «rue et impasse du Puits Forget » : raccordement de 9 habitations.

L'extension du réseau se fera par l'intermédiaire d'un poste de refoulement avec acquisition de terrains et autorisations de passage de la conduite principale sur l'impasse du Puits Forget et la **RD173**. La réalisation des travaux est prévue en 2016.

La société Safège assurera la Maîtrise d'œuvre pour un montant de **7 996** € HT. Le coût estimatif prévisionnel des travaux des deux tranches est fixé à **122 000** € HT dont **55 000** € HT pour la première tranche et **67 000** € HT pour la deuxième tranche.

Rénovation de la salle polyvalente

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE

Dans le cadre de la mise aux normes accessibilité des E.R.P. (**E**tablissements **R**ecevant du **P**ublic), des travaux sont indispensables au regard de la capacité d'accueil fixée à 864 personnes.

- mise aux normes d'accès pour **P**ersonnes à **M**obilité **R**éduites (**P.M.R.**)
- agrandissement des sanitaires dames et création de nouveaux sanitaires hommes
- réfection des extérieurs bitumés devant l'entrée avec raccordement de la cuisine au gaz de ville

Ces travaux sont prévus à partir d'avril 2014, pour une durée de trois mois. Le coût estimatif s'élève à **53 000** € HT avec une subvention de 20% soit **10 600** € au titre de la **D.E.T.R.** 2013 (**D**otation d'**E**quipements des **T**erritoires **R**uraux). L'atelier **Delaroux**, cabinet d'Architecte, assurera la Maitrise d'Oeuvre pour une rémunération forfaitaire de **7 000** € HT.

TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURS ET EXTERIEURS DE LA SALLE

La commune a passé une convention avec le **C.A.U.E.** (**C**onseil d'**A**rchitecture d'**U**rbanisme et d'**E**nvironnement) pour une mission de conseil sur le choix des peintures intérieures de la salle polyvalente et l'aménagement de ses abords extérieurs.

Les peintures intérieures de la grande salle seront réalisées par les employés communaux (parties basses sur tout le pourtour en gris clair et parties hautes des pignons ainsi que toutes les menuiseries en rouge).

En extérieur, la séparation actuelle avec haie et clôture ciment entre la façade et le parking sera supprimée et laissera place à un passage piétons direct. La façade de la salle polyvalente, côté entrée, sera « rafraîchie ».

Travaux 2013

TRAVAUX VOIRIE

Après consultation d'entreprises, les travaux listés ci-dessous ont été réalisés par la Sté Lochard :

✓ Réfection du grand parking de la salle polyvalente (13 990 € hors marquage) et plantation de 4 arbres entre le parking et la rue (courant janvier).

✓ Pose de plots d'arrêt au 8 rue des Cytises, suite à deux accidents (990 €)

✓ Point à temps sur les routes communales (7 726 €)

TRAVAUX DIVERS : 31 547 €

✓ Nids de poule.

✓ Curage de 4 kms de fossés route de la Bichetière.

✓ Reprofilage des fossés et empierrement du chemin d'exploitation de la Haute Frette.

✓ Pose de balises articulées à l'angle de la rue St Honoré pour raisons de sécurité.

✓ Curage des fossés à la Renardière (chemin de Prémou).

✓ Modification du réseau d'assainissement unitaire rue des Tilleuls et rue des Charmes.

✓ Pose de panneaux de signalisation routière et signalétiques en campagne.

✓ Travaux de saignées sur l'ensemble du réseau

TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX : 4 512 €

✓ Changement des stores occultants à l'école maternelle

✓ Réparation de portes à la salle polyvalente

✓ Travaux d'étanchéité du chéneau sur la toiture de la cantine

✓ Pose de pics anti pigeons au dessus du parvis de l'église

✓ Tubage de la cheminée pour chauffage salle des associations et ancienne école

ACHATS DIVERS : 2 869 €

✓ 1 échafaudage et 2 chariots pour la salle polyvalente

Sougé-le-Ganelon

Lotissement de « la Plaine des Boulaies »

En 2011, le projet de lotissement démarre par des acquisitions foncières.

En 2012, le **CAUE** (**C**onseil d'**A**rchitecture d'**U**rbanisme et d'**E**nvironnement) a livré une pré étude de faisabilité et Sarthe Habitat a également été retenu pour une mission d'**A**ssistance à **M**aitrise d'**O**uvrage (**AMO**), en appui de la commune. Une commission lotissement a été créée au sein du Conseil Municipal.

Début 2013, cette commission, après consultation et analyse de 14 candidatures, a retenu le bureau d'étude **AXIAL** Architecture et Urbanisme de Saint-Herblain (Loire Atlantique) pour la mission de Maîtrise d'Oeuvre (sur 1 tranche ferme et 3 tranches conditionnelles). L'étude effectuée concerne 6 hectares potentiellement aménageables pour un coût d'honoraires de **162 960** € hors options.

La 1ère tranche viabilisée, d'une surface de **27 400** m² s'étendra jusqu'à la partie visible de la RD 15. Cette 1ère tranche comprendra 24 parcelles dont 1 réservée pour les 8 locatifs Sarthe Habitat, soit un total de 31 logements. La viabilisation du lot des 8 logements adaptés au maintien à domicile Sarthe Habitat sera prise en charge par la **C.C.A.M.** (**C**ommunauté de **C**ommune des **A**lpes **M**ancelles) au titre de sa compétence « logement social ».

En vue de créer un chemin piétonnier reliant le bourg au futur lotissement, une acquisition foncière d'une ancienne venelle (propriété de M. et Mme Christian **Tournelle** et de M. et Mme Bruno **Beslin**) débouchant sur la rue aux Gélines permettra d'accéder rapidement au centre bourg en toute sécurité. Les riverains de la rue de la Martinière auront un accès piéton sur l'arrière de leurs propriétés. Le stationnement de leur véhicule est prévu sur les parkings du lotissement.

L'estimation des travaux de viabilisation de la 1ère tranche comprenant 23 lots + 1 macro lot pour 8 logements sociaux s'élève à **647 894** € (travaux de finitions inclus).Le coût réel de l'opération sera connu après consultation des entreprises par appels d'offres.

Calendrier prévisionnel des opérations

✓ Dépôt du permis d'aménager le 15 septembre 2013 (délai d'instruction maximum de 6 mois) et lancement de la consultation des entreprises en janvier 2014

✓ Commencement probable des travaux en mars – avril 2014

✓ Livraison en voirie provisoire pour commercialisation à partir de septembre 2014

✓ Construction des 8 logements Sarthe Habitat en 2015

Lotissement « La Plaine des Boulaies »

Subventions voyages scolaires

Les familles des 29 enfants ayant participé à un voyage scolaire en 2013 ont reçus une aide financière de 41€ chacun. Total : 1 189€

Afonso Da Silva Hugo, **Bellanger** Hugo, **Bellanger** Mathilde, **Bellanger** Maxime, **Bredèche** Théo, **Chevé** Tom, **Corbin** Marion, **Coenraert** Simon, **Dessarthe** Quentin, **Fouchet** Alicya, **Foulard** Dylan, **Grasset** Florian, **Jousselin** Elodie, **Jousselin** Samuel, **Dugué** Clara, **Le Marié** Adrien, **Lecourt** Lalie, **Lecourt** Nolan, **Marchand** Clara, **Mouetaux** Elisa, **Paris** Marine, **Pimenta** Alice, **Quesne** Romain, **Rallu** Jean-Baptiste, **Soyer** Céline, **Trocherie** Angélique, **Trocherie** Corinne, **Trocherie** Jérémy, **Vérissimo** Léa

Sécurite routière
Sécurite des piétons aux abords d'Hutchinson

A la demande d'Hutchinson, et au regard de la sécurité routière aux abords de l'usine (notamment en période de nuit), un comptage rue de la Gaudinière, contrôlant le flux et la vitesse des véhicules, a été mis en place du 8 au 15 avril 2013. Les résultats analysés par M. **Level** (Direction Départementale des Territoires – D.D.T.) sont dans la moyenne nationale. Le Conseil prendra une décision, le cas échéant, d'un aménagement sécuritaire sur cette route, en 2014.

Installation d'un système TBI à l'école

Le TBI est un tableau sur lequel s'affiche, via un vidéo projecteur, l'image ou le contenu d'un ordinateur. Les enseignants et les élèves peuvent intervenir directement avec le doigt ou un stylet sur ce support.

Le coût de ces équipements, financé par le Sivos, s'établit à 20 649.54 € ttc pour les deux écoles, auquel il convient d'ajouter les travaux électriques et informatiques d'un montant de 1 824 € financés par la commune de Sougé. Pour cet investissement, une subvention du Conseil général de la Sarthe, au titre de la **C.D.L.** (**C**onvention de **D**éveloppement **L**ocal) du Pays de la Haute Sarthe, a été attribuée au taux de 50 %. Une inauguration s'est déroulée le vendredi 20 décembre 2013 à l'école de Sougé.

Sécurité incendie et électrique des Établissements Recevant du Public (E.R.P.)

✓ Ecole

L'entreprise **Desdoits** a remplacé l'alarme incendie existante qui ne fonctionnait plus par une centrale d'alarme secteur avec avertisseur supplémentaire pour les classes CM1 et CE2 pour un coût de 593,74 € HT.

✓ Salle polyvalente

Suite à des disjonctions intempestives, une modification des protections spécifiques différentielles a été effectuée sur les rampes d'éclairages pour un coût de 859,52 € HT.

Collecte des ordures ménagères

En cas d'intempéries, neige ou gel, afin d'anticiper des problèmes de collecte des ordures ménagères, deux points de regroupement ont été définis. Sur la commune de Sougé, les lieux de stockage seront les parkings de la salle polyvalente et du Gué Ory. Le regroupement sera effectué par le personnel communal.

Inauguration du Lavoir de la Fontaine, remise des subventions communales et convention signée avec la Fondation du patrimoine

Le mercredi 29 Mai 2013, à 18 h 30, les présidents d'Associations communales étaient invités en Mairie, en présence de Fabienne **Labrette Ménager**, conseiller général et de M. **Dupin**, délégué de la Fondation du Patrimoine de la Sarthe pour :

✓ L'inauguration du lavoir de la Fontaine, restauré en 2012. Un parterre sera créé devant le garde-corps avec autorisation du riverain

✓ La remise des subventions 2013 votées par le Conseil municipal aux Associations communales

✓ La signature de la convention tripartite entre la Municipalité, la Fondation du Patrimoine et l'Association "Mémoire et Patrimoine de Sougé" pour la levée d'une souscription publique en faveur du financement de la restauration du tableau "Saint Jean Baptiste présenté à l'Enfant Jésus" (ISMH - XVIIIe).

Sougé-le-Ganelon

Dégradations sur la commune

La commune a eu, encore une fois, à déplorer un certain nombre de dégradations sur le domaine public :

- Abribus et poubelle du stade
- Vestiaires du stade (bardage du bâtiment et éclairage extérieur)
- Vandalisme aux anciens vestiaires et aux bancs de touche

Exposition des « savoirs faire Sougéens »

Pour la deuxième année consécutive, l'exposition « **savoirs faire des Sougéens** » organisée par l'association « Mémoire et Patrimoine de Sougé le Ganelon » a eu lieu les 27 et 28 avril 2013 à la salle polyvalente, et a rencontré un vif succès avec 250 visiteurs. A cette occasion, ils ont pu découvrir l'ancien mécanisme de l'horloge de l'église avec cadran « Blossier » (don de M. et Mme Pierre **Moulard** à la commune (1892)) et restauré par les employés communaux. Etaient exposés des travaux de peinture, photographie, broderie, patchwork, travail du bois, maquette, décoration d'intérieur, dessin, vannerie...

Nous remercions les exposants : M. Jacques **Herson**, M. Serge **Peltier**, Mme Nelly **Foureau**, Mme Martine **Denis**, M. Mme Philippe **Lenormand**, M. Andréa **Lenormand**, Mlle Dorine **Lenormand**, Mme Madeleine **Coupard**, Mme Patricia **Depaifve**, Mme Joëlle **Souron**, Mme Margareth **Morris**, M. Alain **Bonnot**, M. Mme Jean-Pierre **Gaudemer**, M. Grégoire **Maillet**, M. Philippe **Henin**, Mme Vitoria **Verissimo**, Mme Jacqueline **Drou**, Mme Nicole **Roy**, Mme Thérèse **Lebreton**, M. Jean-Paul **Rabinand**, Mme Thérèse **Cuvelier**, M. Jean-Marc **Dorneau**, le **Foyer Anaïs**.

Soirée « Cinéma en plein air »

En partenariat avec le Pays de la Haute Sarthe, la commune a accueilli le vendredi 05 juillet 2013 une séance de cinéma en plein air sur la place de l'église. Les 250 spectateurs présents ont pu regarder le film « Charlie et la chocolaterie ». Cette projection était précédée d'une visite commentée du bourg assurée par les membres de l'Association « Mémoire et Patrimoine de Sougé le Ganelon ».

110 personnes ont pu suivre cette promenade commentée et découvrir les lieux suivants : Prieuré St Martin, ancienne Prestimonie de la Guyardière, lavoir de la Fontaine, la ferme Gayet, la propriété de la Castine, l'ancienne école des garçons rue des Forges, « le sou des chaumières », les maisons de tisserands rue de Paris et rue du Logis. Cette marche fut suivie d'un pot amical, offert par la commune et servi dans le jardin de la mairie.

Déneigement

Pendant la période hivernale, à la demande de M. le Maire, M. Serge **Baroiller** a déneigé nos routes communales à 3 reprises. Nous le remercions pour son aide efficace.

Appel aux dons des particuliers pour le financement de la restauration d'un tableau du XVIII eme siecle

Par délibération du Conseil municipal du 29 novembre 2012, il a été décidé de procéder à la restauration de la toile intitulée « St Jean Baptiste présenté à l'Enfant Jésus ». Ce tableau est classé à l'**I**nventaire **S**upplémentaire des **M**onuments **H**istoriques (**I.S.M.H.**) et fait partie intégrante du patrimoine communal. Sa restauration sera effectuée par l'atelier **Cheron** de Versailles, habilité par les musées de France.

Le coût de la dépense est de 2531.71 € Ht. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil général. Une convention de partenariat a été signée avec la Fondation du Patrimoine. Celle-ci permet à chacun (particulier ou entreprise) de faire un don défiscalisé afin de participer à l'opération et de montrer son intérêt pour la restauration du patrimoine communal (cf. : bon de souscription joint dans ce bulletin). D'autres actions pourront être envisagées dans l'avenir avec cet organisme.

Pose d'une plaque
En mémoire du « cessez le feu » de la guerre d'Algérie

L'association des A.F.N., présidée par M. Maxime **Trocherie**, a souhaité la dénomination d'une place avec pose d'une plaque commémorant le 19 mars 1962. Cette date est reconnue officiellement comme journée nationale du souvenir «des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie».

Le Conseil a répondu favorablement à cette demande et décide de dénommer la place située face à la boulangerie

Place du 19 mars 1962 « cessez le feu » de la guerre d'Algérie.

Une plaque, financée par la commune, sera inaugurée le 16 mars 2014, lors de la prochaine cérémonie commémorative du 19 mars. Cette plaque pourra être pavoisée.

Représentation de la commune au Conseil communautaire des Alpes Mancelles lors du prochain renouvellement

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, un accord - sur proposition des Maires - est validé par le Conseil communautaire et les Conseils municipaux. Il fixe à 26 membres (au lieu de 32 actuellement) le nombre de conseillers communautaires répartis à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne. Ce nouveau système de représentation sera appliqué à compter du prochain renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2014.

La commune de Sougé conserve donc 3 sièges de titulaires. Toutefois, la loi ne prévoit plus de suppléants (sauf pour les communes à 1 siège).

Céremonie de citoyenneté et de remise de carte d'électeur

Le samedi 13 avril 2013, des jeunes sougéens âgés de 18 ans et accompagnés de leurs parents se sont vu remettre leur carte d'électeur.

Etant majeurs, ceux-ci, conformément à la loi, ont été inscrits sur la liste électorale communale.

A l'issue, et après un mot du Maire retraçant l'histoire du vote en France depuis la Révolution de 1789, un pot était offert aux personnes présentes.

Les prochains scrutins de 2014, élections municipales en mars et européennes le 25 mai, permettront à ces électeurs nouvellement inscrits de faire leur choix.

1er marché de Noël associatif et concert en l'Eglise

(samedi 14 et dimanche 15 décembre)

L'association « Mémoire et Patrimoine » et la municipalité ont organisé ces deux manifestations qui ont rencontré un grand succès (les Lutins Sougéens, l'Association des Parents d'Élèves et l'association « Mémoire et Patrimoine » ont exposé au marché de noël).

Souscription pour la restauration du tableau

Adressez-vous à la Mairie ou auprès de l'association « Mémoire et Patrimoine ».

Sougé-le-Ganelon

Elections municipales 2014 : informations

La loi du 17 mai 2013 refond les modalités d'organisation du scrutin municipal.

Pour notre commune (classée dans la strate démographique inférieure à 1 000 habitants), le changement majeur est l'obligation pour tous les candidats de déposer leur candidature trois semaines avant le 1er tour du scrutin. Cette procédure est valable également pour le 2ème tour du scrutin si nécessaire (sont concernés ceux qui ne se seraient pas présentés au 1er tour). Le dépôt de candidature indique expressément les nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, domicile, signature du candidat assortie des documents officiels qui justifient qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité. **Toute personne obtenant des voix mais n'ayant pas déposé sa candidature ne sera pas comptabilisée.**

Tout candidat doit être majeur, de nationalité française ou avoir la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne, jouir de ses droits civiques, être inscrit sur la liste électorale de sa commune et y payer ses impôts.

Le scrutin reste majoritaire, plurinominal à 2 tours. Dès le 1er tour, les électeurs peuvent modifier les listes, ajouter ou supprimer des candidats. Les suffrages sont ensuite décomptés individuellement, par candidat. Les candidats qui obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et qui recueillent au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits sont élus au 1er tour. Si nécessaire, un second tour est organisé pour compléter les sièges restants. Les candidats du 2ème tour sont alors élus à la majorité relative (ceux qui obtiennent le plus grand nombre de voix).

Les élections municipales ont été fixées au dimanche 23 mars 2014 (1er tour) et dimanche 30 mars 2014 (2ème tour).

Cadre de vie et Environnement

✓ Création d'un jardin aromatique près de l'atelier municipal

✓ Aménagement de la place au Gué-Ory

✓ Confection et pose de nouvelles jardinières (devant l'église)

✓ Taille des tilleuls place de l'église

✓ Aménagement du terrain de la Chapelle Ste Marguerite et mise en place d'une table de pique nique

Concession Gontier au cimetière de Paris Montparnasse : fin de restauration

Mercredi 16 octobre, au cimetière de Paris Montparnasse, le Maire est allé constater l'état d'avancement de la restauration de la tombe de M. André **Gontier**, décédé en mars 1950, conformément aux obligations générées par l'acceptation d'un legs foncier en 1977. Il est rappelé que son père, M. Joseph **Gontier**, a été Maire de Sougé à l'époque de la Grande guerre. Son mandat a couru sur la période 1908-1919. Les travaux ont consisté à sabler le tombeau et à rechampir les inscriptions.

Noces d'Or de M. et Mme Delannoy

Le samedi 9 mars 2013, à 11 h 30, M. et Mme **Delannoy** ont célébré leurs noces d'Or en mairie, entourés de leur famille et amis.

50 Ans de la société communale de chasse

Le 20 avril 1963, était créée l'association. Le territoire étant giboyeux, il fallut persuader les propriétaires de changer les règles de chasse pour protéger le gibier, limiter les jours de chasse et le prélèvement. Il y eut dans les meilleures années jusqu'à 85 chasseurs. Les présidents de cette association furent :

De 1963 à 1980 M. Emile **Launay**

De 1980 à 1995 M. Camille **Geslin**

De 1995 à 2008 M. Robert **Gaucher**

Depuis 2008, M. Jean Marc **Dorneau** en assure la présidence.

Congrès départemental des sapeurs-pompiers retraités de la Sarthe

Le mercredi 25 septembre 2013, à la salle polyvalente, 450 personnes ont assisté à ce congrès en présence de nombreux élus (Conseillers généraux, Maires de Sougé le Ganelon et d'Ancinnes, Président de la C.C.A.M., Colonel commandant les Sapeurs-Pompiers de la Sarthe, M. **Vogel** Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S.S.*, Présidents d'associations communales). La commune de Sougé le Ganelon et la Communauté de Communes des Alpes Mancelles (CCAM) ont offert l'apéritif aux convives.

* (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe)

Remise de trophées aux jeunes footballeurs U15

Le samedi 6 juillet, à 11h00, dans le jardin de la mairie, se tenait la remise des trophées aux jeunes footballeurs de l'Entente Sougé-Fresnay-St Georges après leur victoire contre l'Entente Vibraye 1-0 fin juin à Beaumont en challenge district U15.

Le Maire, au nom du Conseil, remerciait et félicitait les joueurs ainsi que les encadrants (MM. Gilles **Francou**, Pascal **Coënraert**, Laurent **Ivon**, Sylvain **Thébault** ...) pour leur implication et leur dynamisme.

Fouilles archéologiques à Sougé

Le mercredi 23 juillet, à 19h00, l'équipe de fouilles, dirigée par Emmanuel **Mens**, était invitée dans le jardin de la mairie pour un pot amical à l'occasion de la fin de la campagne archéologique sur la commune. Après quelques semaines de travail, sous l'égide du **S**ervice **R**égional d'**A**rchéologie (**S.R.A.**), l'**A**ssociation **C**ulture et **A**rchéologie de Oisseau le Petit (A.C.A., présidée par M. **Dorlot**), a procédé à des fouilles autour du monolithe des Chauvières. La mission a permis aux archéologues de se concentrer sur l'exploitation de cairns (amas de pierres sèches marquant un site funéraire). L'an passé, deux haches avaient été découvertes sur ce site. L'équipe était encadrée par deux archéologues professionnels.

Le sablé sougéen

Sur l'idée de la Municipalité et de l'association « Mémoire et Patrimoine », notre boulangerie a bien voulu imaginer un petit gâteau marqué au nom de notre commune. C'est ainsi que le sablé de Sougé est né et il est disponible à la vente à la boulangerie. C'est un **sablé à 5 pétales reproduisant la fleur du fleurissement** puisque notre commune s'est donné les moyens de conserver son classement 3 fleurs *** au « Concours régional des villes et villages fleuris ».

Merci à M. Mme **Voisin** d'avoir persévéré pour réussir ce projet.

Location de garages à Sarthe Habitat

A compter du 16 septembre 2013, la commune loue un double garage (45 m²) aux HLM de la Gaudinière au fin d'entrepôt pour les services techniques. Le loyer est de 39,42 € mensuel.

Sougé-le-Ganelon

Visite de la sous-Préfète à Sougé

La nouvelle sous-Préfète de l'arrondissement de Mamers, Madame Laura **Reynaud**, en présence de MM. Philippe **Rallu** maire de Sougé le Ganelon, JL **Clément** président de la CCAM, Gérard **Bourgeteau** maire adjoint de Fresnay sur Sarthe, Louis d'**Angleville** maire de Douillet le Joly et Jean **Collet** maire de St Georges le Gaultier, était sur notre commune le jeudi 10 octobre et a fait la visite de la maison médicale. Elle a visité également le domaine du Gasseau, l'entreprise Eiffage et la maison des services publics à Fresnay sur Sarthe.

Le recensement et la journée « défense et citoyenneté »

Dans les trois mois qui suivent leur 16 ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...)

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie ou le Centre du service National d'ANGERS (02 44 01 20 50) mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr

Risques professionnels

Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, réaffirme l'obligation pour l'ensemble des collectivités territoriales de mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels. La commune a décidé, en 2013, d'entreprendre cette démarche. Pour ce faire, Hervé **Vaillant**, adjoint technique, après une formation au Centre de gestion, a été nommé aux fonctions d'assistant de prévention. M. **Monnier**, adjoint, a été désigné élu référent pour l'accompagner. Après un inventaire de chaque unité de travail (service), un document unique a été réalisé permettant d'identifier les dangers, d'analyser et de hiérarchiser les risques.

Nettoyons la nature

Le vendredi 27 septembre 2013, les élèves des classes du sivos Assé-Sougé, dans le cadre de l'opération « nettoyons la nature » ont ramassé les déchets dans le bourg et au Gué Ory en constatant une belle diminution en volume par rapport à 2012.

Don d'une œuvre

La commune de Sougé a accepté le don, à titre gratuit, d'une œuvre intitulée « bas-relief » de la famille de M. René **Deret**.
M. **Deret** est inhumé au cimetière de notre commune.

Le Conseil municipal a accepté ce don sans toutefois définir dans l'immédiat l'endroit où cet objet sera exposé, compte tenu de ses dimensions importantes (3.10m x 1.55m).

Repas des Anciens

Le dimanche 10 novembre 2013, après la messe célébrée à leur intention en l'église St Martin par le Père **Chevalier**, les Aînés ont pu partager, dans la bonne humeur, le traditionnel déjeuner servi en leur honneur par les jeunes bénévoles de la commune encadrés par Mmes Angèle et Josiane **Desalay**.
Les doyens présents, Mme Simone **Rondeau** et M. Gaston **Godeau** ont reçu chacun un cadeau du Maire, au nom du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).
M. Arsène **Lamare**, doyen d'âge absent et son épouse se sont vu remettre à domicile deux plateaux repas.

Rappel de l'arrêté municipal sur la divagation des chiens

Les divagations de chiens étant incompatibles avec la sécurité publique (risque d'accident), les tarifs d'amende de police sont :

✓ Prise en charge : 15 €
✓ Droit de garde : 8 € par jour
✓ Identification par un vétérinaire : 20 €
✓ Transport à la fourrière : 55 €

Le Maire est chargé de l'application de la présente décision et le Trésor Public de son recouvrement.
Rappelant que les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et des dangers qu'une divagation engendre, un arrêté municipal, relatif à la divagation des chiens errants, a été pris en conséquence en 2011.

Deux associations nouvelles à Sougé

Le vendredi 26 janvier 2013, l'association « **Mémoire et Patrimoine de Sougé le Ganelon**» a vu le jour. Elle est présidée par Jacques **Drouin**. Le premier projet est le financement de la restauration du tableau du XVIIIe siècle « Saint Jean Baptiste présenté à l'Enfant Jésus» en partenariat avec la commune et la Fondation du Patrimoine de la Sarthe.

Le vendredi 24 mai 2013, a été créée à l'initiative de Xavier **Bert**, habitant de la commune, l'Association « **Les Lutins Sougéens** ». Elle a pour but de donner des représentations de théâtre de marionnettes dans les lieux où séjournent des enfants hospitalisés, en milieu médico-éducatif ou dans des écoles.
Il y a donc 16 associations sur la commune et nous leurs souhaitons bonne chance dans leurs projets futurs.

Médaille du Mérite Communal de Sougé le Ganelon

Lors des vœux du Maire 2013, présentés devant de nombreux habitants, Philippe **Rallu** a remis :

✓ la médaille de Mérite Communal (n°19) gravée au nom du récipiendaire à M. Michel **Leroux**, ancien directeur du Foyer Anaïs, pour tout son travail au service des résidents. Elle distingue également les services rendus à notre commune.

✓ Trois médailles Régionales, Départementales et Communales pour 20 années d'ancienneté ont été remises à :
Catherine **Pimenta**, rédacteur principal de 1er cl ; Philippe **Geslin**, adjoint technique de 2ème cl ; Nelly **Fourreau**, atsem de 1er cl

Ces médailles sont des propositions faites par le Maire au Conseil municipal de Sougé (qui d'ailleurs n'en a pas l'obligation) et transmise pour avis auprès de M. le Préfet qui dresse la liste départementale annuelle. Elles témoignent de la reconnaissance de la commune pour les bons services faits par les agents concernés. La remise de la médaille nécessite la présence obligatoire de l'agent qui la reçoit. Diplôme et prime exceptionnelle, votée par le Conseil municipal, y sont associés.

A l'occasion de la soirée du 25ème concours de rillettes organisé par le comité des Fêtes, 3 médailles ont été exceptionnellement remises à 3 personnes, pour leur ancienneté, en tant que membres du jury. Il s'agit de MM. **Rattier** Jean (Assé le Boisne, 23 ans de présence), **Gallienne** Louis (Neufchâtel en Saosnois, 15 ans) et **Agin** Paul (Sougé le Ganelon 15 ans).

Sougé-le-Ganelon

Plan particulier de mise en surêté

La mise en œuvre du **P**lan **P**articulier de **M**ise en **S**ureté (**P.P.M.S.**) est obligatoire. Il prévoit pour les établissements scolaires, en cas d'accident majeur pouvant provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à une catastrophe (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours très différée les intervenants locaux étant eux-mêmes victimes ou dépassés par les demandes...).

En mai 2013, M^me^ **Lécuyer**, directrice de l'école avec M. **Monnier**, adjoint, ont rempli la procédure (risques prévisibles, personnes ressources, lieux de mise en sureté, moyens logistiques).

Réforme des rythmes scolaires : rentrée 2014

Pour la mise en œuvre de la réforme, il est prévu d'harmoniser les pratiques sur les deux écoles du SIVOS en tenant compte des contraintes et impératifs de chacune (double service de cantine à Assé le Boisne, horaires de transport scolaire).

Le projet s'organise autour de 5h15 d'enseignement par jour les lundi, mardi, jeudi, vendredi (3 h le matin et 2h15 l'après-midi) plus 3h le mercredi matin.

Cette organisation nécessite d'identifier trois groupes d'élèves :

- Les enfants quittant l'école dès la fin des cours à 15h45
- Les enfants attendant le car de 16h25
- Les enfants restant à la garderie

Un questionnaire sera adressé à l'ensemble des parents afin d'évaluer le nombre d'enfants par groupe et par classe. Une réunion publique sera également organisée au premier trimestre 2014.

Ecole

L'effectif du SIVOS est de **201 élèves** dont 95 pour Sougé et 106 pour Assé le Boisne. Cet effectif reste stable par rapport à l'année passée :

- Petite section : 16
- Moyenne section : 5
- CE 2 : 27
- CM 1 : 27
- CM 2 : 20

Garderie

Sur 141 jours de service, en 2012-2013, la moyenne des présences journalières est de 10,49 enfants le matin et 11,31 enfants le soir.

Le coût de ce service représente 8 722 € de frais de personnel à la charge résiduelle de la commune.

Cantine scolaire

En 2013, le règlement intérieur de la cantine scolaire (article III) a été modifié comme suit : «La publication du tarif des repas fera l'objet d'une annexe annuelle au présent règlement de la cantine scolaire de Sougé le Ganelon. Le service étant payant, les parents s'engagent à régler le montant de la facture mensuelle payable à terme échu au plus tard le 10 de chaque mois, à l'ordre de l'association de la cantine scolaire. Le règlement est à déposer à l'école ou à la mairie. Tout paiement en espèces sera impérativement remis en mairie contre reçu ».

De plus, conformément à l'information donnée en AG de la cantine scolaire en date du 01/10/2013, que tout repas non annulé le matin même, en cas d'absence, sera facturé en fin de mois (tél cantine : 02.43.33.44.65).

Bibliothèque

Le bilan 2013, établi du 1 janvier au 15 novembre fait état de 68 usagers pour 102 adhérents. 1 280 prêts ont été effectués dont 602 pour adultes et 678 pour enfants. Le fonds documentaire compte 2 430 ouvrages.

Vous pouvez emprunter 3 livres ou périodiques pour une durée de 3 semaines, effectuer des recherches, consulter des ouvrages sur place, faire une demande de livres en particulier ou réserver un ouvrage qui sera livré lors du passage de la navette.

Les périodiques disponibles à la bibliothèque sont : 100 Idées jardins, 60 millions de consommateurs, Notre Temps, Capital, Marie Claire, Prima, Maine Découverte, Géo, Géo Ado, Je bouquine, J'aime lire, Images doc, Les belles histoires, Pomme d'Api.

Les ouvrages sont renouvelés en partie tous les semestres.

Des bénévoles sont à votre disposition le **lundi** de **15 h 00** à **17 h 30** et le **mercredi** de **16 h 00** à **18 h 00**. Les permanences sont assurées par Sylvie **Beucher**, Jacqueline **Gaudemer**, Angélique **Grasset**, Nicole **Roy** et Nicole **Lebossé**, responsable.

Abonnements annuels :
- individuel : 3 €
- familial : 5 €
- 16 ans : 1 €

Contact : 4 place de l'Eglise

Tél : 02 43 33 11 23

Vie des Associations

Société de Chasse

A l'occasion de la nouvelle année, les Membres de la Société de Chasse et moi-même souhaitons à tous les Sougéens nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

L'année 2013 a été celle des 50 ans d'existence de notre Société. Cet anniversaire a été fêté lors de notre repas annuel du mois d'avril. Pour que celle-ci puisse perdurer, je formule le souhait que des jeunes chasseurs de notre commune viennent renforcer l'effectif des sociétaires pour venir partager notre loisir de nature et notre passion de la chasse.

Nous avons eu la tristesse de perdre en janvier 2013 René **Deret**, qui était un de nos plus anciens chasseurs de la Société. Ses conseils cynégétiques étaient écoutés avec un grand intérêt lors de nos assemblées.
Il était administrateur à la Fédération des Chasseurs de la Sarthe.

Notre ball-trap du mois de septembre fait partie des bons millésimes.

En effet, un temps agréable et un bon nombre de participants, dont beaucoup de jeunes, ont permis d'enregistrer un bilan positif qui devrait nous permettre d'équilibrer nos comptes pour la prochaine saison.

Je remercie tous les bénévoles et chasseurs pour leur participation. Grâce à eux, cette manifestation s'est bien déroulée.

Rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2014.

Pour la saison 2013-2014, nous avons levé la réserve, ce qui augmente le territoire de chasse.

Comme à l'habitude, nous avons lâché :
- fin août, 17 compagnies de perdrix grises de repeuplement
- début novembre, des perdrix rouges
- entre mi-novembre 2013 et début janvier 2014, 3 lâchers de faisans

Pour le lièvre, la population est stable depuis quelques années.

Nous attendons le résultat du comptage nocturne de décembre 2013 pour l'attribution des bracelets de la prochaine saison.

Encore une très bonne année à tous.

Le Président, Jean-Marc **Dorneau**

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Permettez-moi, au nom de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Sougé, de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014. Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, joie, santé et gaîté pour vous-même et vos proches.

En fin d'année 2012, l'Amicale a eu la triste douleur de perdre un de ses membres en la personne de Raymond **Danglos**, décédé au mois de décembre. L'Amicale n'oublie pas toutes ces années pendant lesquelles il s'est investi en tant que sapeur-pompier puis en qualité de membre.

Au mois de mars, nous avons organisé, en collaboration avec le Comité des fêtes, notre loto annuel. Notre prochain loto se déroulera le samedi 22 mars 2014 dès 20h30 à la salle polyvalente.

En juin, nous avons organisé une journée dans l'Indre avec visite d'une distillerie l'après-midi suivie d'un dîner et d'un théâtre de plein air « La bête à cornes ».

Fin août, nous nous sommes retrouvés, actifs et anciens, avec nos enfants pour un barbecue. Cette journée familiale est toujours bien appréciée.

Fin décembre, lors de l'arbre de Noël des pompiers, le Père Noël est venu apporter des friandises et cadeaux aux jeunes enfants. Nous n'avons pas manqué de rappeler au vieux monsieur à la barbe blanche notre rendez-vous sur la place de l'église le 24 décembre, date à laquelle il nous rend visite depuis de nombreuses années.

L'Amicale souhaite remercier vivement la Municipalité, la Musique municipale, les commerçants et autres donateurs qui, par leur soutien, permettent la réussite de ces différentes manifestations.

Nous remercions également les membres honoraires pour l'accueil qu'ils réservent à leurs pompiers lors de leur passage pour les calendriers.

Le Président, Hervé **Vaillant**

Musique municipale

Pour cette nouvelle année 2014, les musiciens vous adressent leurs meilleurs vœux les plus sincères.

Notre effectif est réduit à 18. Nous adressons une pensée particulière à nos camarades musiciens absents pour raison de santé en leur souhaitant un bon rétablissement.

Nous remercions nos membres honoraires pour l'accueil qu'ils nous réservent ainsi que les Municipalités d'Assé et de Sougé pour leur soutien financier. Que tous soient remerciés de leur présence à notre fête Sainte Cécile, sans oublier le Père Maurice **Chevalier** et son équipe.

Le Président, Jean-Paul **Rabinand**
Le Directeur, Marcel **Fiaudrin**

Sougé-le-Ganelon

Société Sportive Sougéenne

Je profite de cette fin d'année pour remercier tous les bénévoles qui participent à la vie de notre société. Un grand merci à nos spectateurs qui encouragent nos équipes dans les bons et les mauvais moments.

Saison 2012/2013

L'équipe A termine 7ème du championnat de 2ème division.
L'équipe B termine 5ème du championnat de 4ème division.
Ces résultats sont satisfaisants pour les séniors et pourraient s'améliorer avec une plus grande participation aux entrainements confiés à David **Vincent**.

Toutes les équipes de jeunes se sont très bien comportées et surtout 2 catégories :
• Les U13 terminent 1er de leur championnat de 2ème division, nous les félicitons.
• Les U15 terminent 1er de leur championnat de 3ème division. De plus, ils ont remporté la finale du challenge du district. Suite à cette victoire, joueurs et dirigeants ont été reçus par la municipalité de Sougé. A cette occasion, M. le Maire a remis une récompense à chaque membre de l'équipe (joueurs et dirigeants). Merci à M. le Maire et à son Conseil pour cette réception qui nous encourage dans notre travail avec nos jeunes.

Saison 2013/2014

Equipes et effectifs : 2 équipes séniors sont engagées

• L'équipe A en deuxième division
• L'équipe B en quatrième division

L'école de football compte 60 jeunes qui évoluent dans toutes les catégories d'âge.

114 licenciés sont actuellement inscrits au club. Une légère diminution des effectifs est à noter mais le nombre d'inscrits reste satisfaisant. Nous avons aussi dans nos rangs un arbitre officiel : Florian **Denis**.

Ecole de football

Tout d'abord merci à Bruno **Depaifve** qui, après plusieurs années à la direction de l'école, a souhaité mettre fin à ses fonctions. Qu'il soit remercié du bon travail effectué tous les mercredis avec les enfants. Pascal **Coenraert** lui succède à ce poste.
Cette année, nous avons créé une entente avec les clubs de Fresnay, Gesnes, Moulins et st Georges pour les catégories allant de U11 à U18. L'entente fonctionne très bien et Laurent **Ivon** coordonne toutes les équipes de très belle manière. Cette entente à cinq clubs est une transition vers la création d'un groupement de jeunes. Il devrait voir le jour sous l'appellation « **Groupement de jeunes des Alpes Mancelles** ». Le but de ce groupement est de permettre l'engagement des équipes dans chaque catégorie d'âge, ce qui ne serait pas possible pour chaque club pris séparément. Il devrait aussi offrir la possibilité aux joueurs d'évoluer à un meilleur niveau. L'un des changements qu'implique ce groupement réside dans le fait que l'on regroupe tous les joueurs d'une même catégorie pour l'entrainement. Les parents doivent donc conduire leurs enfants sur un lieu d'entrainement autre que celui de leur club. Les parents se sont apparemment bien adaptés, et se sont organisés pour covoiturer. Ce groupement semble donc la solution pour nos clubs de pouvoir accueillir tous les enfants de tous âges et dans de bonnes conditions d'encadrement.

Soirée choucroute le 1er février

Cette année, notre traditionnelle soirée « pot au feu » sera remplacée par une soirée choucroute, pour les cartes contacter les responsables du club.

Soirées loto le 5 avril et le 25 octobre

Ces soirées attirent toujours de nombreux participants, grâce à nos lots attrayants. Les gains de ces lotos viennent soulager les finances de notre club. Restons mobilisés pour assurer la réussite de ces événements.

Sur le plan sportif

Les résultats des équipes séniors ne sont pas ceux que l'on attendait. La faible affluence aux entrainements de David **Vincent** est certainement l'explication de ces contre-performances. Le travail à l'entrainement est toujours récompensé. Chez les jeunes, les bons comportements du début de saison laissent espérer de bonnes surprises pour la suite du championnat. Le travail effectué par Gilles **Francou** le mercredi devrait porter ses fruits et là aussi seule la présence aux séances d'entrainement permet de progresser.

70 ans du club

Le 14 juin 2014, la Sougéenne fêtera ses 70 ans. Nous vous invitons à venir rencontrer au stade Clément **Bellanger** toutes les personnes ayant joué ou participé à la vie du club. Des rencontres sportives seront organisées. Les personnes désirant jouer peuvent dès maintenant se manifester auprès du club.

Pour conclure je renouvelle mes remerciements à la Municipalité de Sougé le Ganelon pour son soutien financier et logistique. Je ne veux pas oublier nos sponsors, nos généreux membres honoraires et tous ceux qui, de près ou de loin, soutiennent notre club.

Les dirigeants et les joueurs se joignent à moi pour vous présenter, au nom de la Société Sportive Sougéenne, nos meilleurs vœux pour l'année 2014. Nous souhaitons qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Le Président, **Michel Gautun**

Générations Mouvement Club des Aînés Ruraux

En ce début d'année 2014, le Club des Aînés Ruraux – Générations Mouvement, fort de ses 170 adhérents, vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année.

Merci à la Municipalité pour sa subvention annuelle.

ACTIVITES AU COURS DE L'ANNEE ECOULEE

Comme les années précédentes, le club se réunit les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois pour les jeux de société ; et un jeudi tous les quinze jours pour la randonnée.

Janvier :
• galette des rois et Assemblée générale du club.
Mars :
• Assemblée Générale Cantonale à la salle polyvalente.
• Participation à « Questions pour un après-midi », à Fresnay.
• Concours culturel départemental : le club s'est classé 54ème sur 103, en 2012, pour sa première participation, avec une moyenne de 249,25 points sur 280. (2ème du canton sur 4 clubs participants).
Avril à Octobre :
• Tous les mardis après-midi, sur les communes du canton, rencontre des boulistes
Juin :
• Voyage du club avec l'Amicale des Pompiers : visite d'une distillerie en Touraine et spectacle à Villentrois : « la Bête à cornes ».
• Voyage ANCV en Alsace, du 28 juin au 5 juillet. 11 sougéens y ont participé.
Juillet :
• Pique-nique à Champfrémont, marche et jeux de société pour 50 adhérents.
Septembre :
• Reprise des randonnées avec repas à St Léonard, au gîte de Vandoeuvre, pour 50 marcheurs.
• Journée de la forme à St-Ouen avec 20 participants de notre club.
• Journée-découvertes du canton de Beaumont avec 20 participants.
Octobre :
• Repas des boulistes à Assé-le-Boisne.
Novembre :
• Opération Madagascar : vente de gâteaux au profit des enfants défavorisés.
• Banque Alimentaire, le samedi 16 à Intermarché.
• « Questions pour un après-midi » à Fresnay.
Décembre :
• Bûche de Noël et colis offerts aux adhérents.
• Spectacle au Mans : « la flambée de l'Epau ».

DATES A RETENIR POUR 2014 :
Mercredi 8 janvier : galette des rois et Assemblée Générale du club.
Vendredi 14 février : après-midi théâtrale à Fresnay avec la troupe de St-Calais.
Samedi 1er mars : Assemblée Générale Cantonale à Sougé.
03 au 10 Mai : séjour ANCV : St Georges de Didonne (Charente-Maritime)
Juillet : pique-nique : date et lieu à définir.
Septembre : - Repas des randonneurs.
- Journée-découverte du canton de la Flèche.
- Journée de la forme à Douillet.
Samedi 4 octobre : 40ème anniversaire de l'Association Cantonale des Aînés Ruraux, à la salle polyvalente de Sougé.
Novembre : Banque alimentaire et Opération Madagascar.
Mercredi 10 décembre : bûche de Noël.

Projet : voyage à la journée à définir.

Encore tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, **Daniel Geslin**

Sapeurs-Pompiers

Le **S.D.I.S.S.** (**S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours de la **S**arthe) m'a confié en mars 2012 une mission : assurer la fonction de chef de Centre pour la caserne de Sougé le Ganelon.

Après 22 mois passés, celle-ci reste un challenge très enrichissant de par ma double affectation dans cette fonction pour les centres de Sougé et Gesnes.

Je suis toujours secondé par l'Adjudant-Chef David **Dugué**.

Une convention employeur, entre la Mairie de Sougé le Ganelon et le **S.D.I.S.S.**, a été signée pour permettre à Hervé **Vaillant**, employé à la commune, de pouvoir intervenir pendant son temps de travail en tant que pompier.

D'autre part, plusieurs pompiers travaillant à l'entreprise HUTCHINSON sont conventionnés (c'est-à-dire qu'ils peuvent s'absenter de leur travail pour partir en intervention et également arriver en retard lorsque le « bip » a sonné). Nous remercions cette entreprise pour le maintien de ces conventions compte tenu de la situation économique actuelle.

Le centre de Sougé le Ganelon voit actuellement son activité augmenter. Nous avons effectué 102 interventions contre 94 l'année passée.

Les appels traités sont, pour la majorité, des assistances à personnes (malaises, blessés, accidents de circulation, malaises cardiaques, intoxications...).

Les feux et incendies, quant à eux, sont nettement en baisse.

Malgré les 13 sapeurs-pompiers actuellement actifs et les 2 nouvelles recrues en théorie, l'effectif reste faible par rapport à l'activité demandée. Nous avons souvent des difficultés pour assurer les départs en journée.

Nous recherchons donc des personnes disponibles, sportives et motivées afin de gonfler notre équipe et de pouvoir servir au mieux les habitants.

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à vous renseigner au 06.83.49.53.57.

Afin de maintenir nos acquis, des manœuvres se déroulent tous les mois.

Les formations effectuées cette année sont les suivantes :
- Permis bateau : David **Dugué**
- Permis Poids Lourds : Elvis **Paris**
- Correspondant Pharmacie : Stéphanie **Bellanger**
- Recyclage Secourisme : ensemble du personnel

Nous avons également participé à de nombreuses manifestations telles que : «les 24 Heures Auto», «les 24 Heures Moto» et le «Grand Prix Moto ».

Au nom de tous les pompiers de Sougé le Ganelon, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.

Nous vous remercions pour votre chaleureux accueil lors de notre venue pour les calendriers.

Le Chef de Centre, Lieutenant Olivier **Crison**

Sougé-le-Ganelon

Le Comité des Fêtes

A l'aube de cette année 2014, les membres du Comité des fêtes et moi-même souhaitons aux Sougéens tous nos vœux de bonheur, réussite et santé.

En 2013, nous avons préparé les activités que vous connaissez : le loto, la marche du 1er mai, le week-end de l'Assemblée communale, le concours de rillettes des Alpes Mancelles, la soirée de remise des récompenses du concours et la mise en place des décorations de Noël. Nous avons également engagé « La Guerzaillette », fille de Marie Guerzaille, pour présenter son spectacle comique. Cette soirée a réuni environ 400 personnes. Elle a engendré une logistique très importante. Le vendredi, l'équipe du Comité des fêtes a déchargé 1 cabine téléphonique anglaise, 4 voitures, le matériel de sono et d'éclairage ...

Le samedi soir, les Sougéens ont ainsi pu faire connaissance avec Mamie Poppins, Pépito, Marie Astrid de la Quiche et Papy Crachou .....

Comme d'habitude, le 3ème week-end de juillet, nous avons programmé la fête de notre village avec le repas du samedi soir et le spectacle de rue du dimanche.

Le repas dansant était animé par le DJ Laurent. Au moment du dessert, le feu d'artifice, offert par la commune, était tiré sur le terrain de foot devant une nombreuse assistance.

Le dimanche était consacré au vide grenier, aux forains, au stand de restauration du Comité des fêtes, au spectacle d'animations de rue et à la Musique municipale de Sougé le Ganelon. Heureusement, la terrasse de Jeannette était importante pour accueillir les consommateurs, sous une température élevée. Le Comité des fêtes est déçu de la qualité du spectacle de rue qui vous a été offert.

Cette année, le Jury du concours de rillettes a accueilli deux nouveaux membres que nous remercions. Il a jugé les pots des artisans charcutiers, bouchers et salaisonniers de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne. La remise des récompenses s'est déroulée lors de la soirée anniversaire du 25ème concours de rillettes. Pour cette occasion, nous avions convié un artiste magicien, sculpteur de ballons et DJ. Cette traditionnelle soirée appelé « Coq au Vin » a fait place à un nouveau met pour le remplacer : une potée.

Après cette soirée, nous avons coordonné, avec la Municipalité, la mise en place des illuminations de Noël dans le bourg et au Gué-Ory.

Pour le moment, nous vous proposons de retenir les dates des manifestations suivantes :

Le 22 mars 2014 : Loto en collaboration avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le 1er mai : Marche pédestre

Les 19 et 20 juillet : Assemblée communale.

Le 18 octobre : 26 éme Concours de rillettes

Le 15 novembre : Soirée de remise des prix du concours de rillettes (repas dansant)

Notre association ne se compose que de 12 membres. Sans l'aide de nos conjoints, elle ne pourrait pas mettre en place convenablement les animations proposées. Nous les remercions vivement et réitérons notre souhait d'accueillir de nouveaux bénévoles et leur donnons rendez-vous lors de notre Assemblée générale du 18 janvier 2014.

Nous tenons à remercier de leur soutien notre Municipalité, nos commerçants et artisans, la Musique de Sougé le Ganelon.

Le Président, Eric **Bellanger**

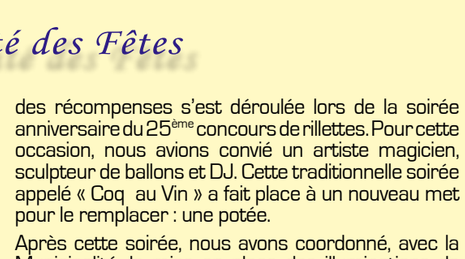

Cette année au foyer de vie Anaïs...

La troupe de Théâtre « Les Arts ti show» s'est produite au Pâtis au Mans, les 14, 15 et 16 mai 2013, ainsi qu'aux Saulnières (le Mans) le 25 octobre 2013.

Troupe composée de 16 résidants de Sougé et de Beaumont sur Sarthe accompagnés de 4 professionnels.

Ils se produiront à nouveau en 2014 au Pâtis, soyez attentifs aux prochaines dates !!!!!

Au travers de l'activité du tri des bouchons qui se fait en partenariat avec l'ANECAH et Récréadog, certains résidants ont assisté au départ des bouchons pour la Belgique.

Cross régional de sport adapté

Nos athlètes ont couru le 29/11/2013 pour les sélections du championnat de France qui se dérouleront en mars 2014 à Allonnes. Venez nombreux, les supporters !!!

La Pétanque Sougéenne

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 8 février 2014, suivie de la galette des Rois.
L'entrainement reprendra, dès que le temps le permettra, tous les mardis à 20 heures.
Les concours de la saison 2014 sont les suivants :

Lundi 21 avril – Doublette
Samedi 17 mai – Doublette
Samedi 28 juin – Doublette
Lundi 14 juillet – Doublette
Samedi 27 septembre – Doublette

Le Président, **Roger Le Roi**

La truite des Alpes Mancelles

En 2013, nous avons subi une baisse de plus de 100 cartes majeures. Nous en étions conscients puisque le dépositaire « Articles de pêche » à Arçonnay avait demandé à vendre des cartes de l'Orne. Nous n'étions pas d'accord mais nous sentions qu'on risquait de tout perdre. Une convention fût alors signée, le 7 mars 2013, par la Fédération de l'Orne, la Gaule Alençonnaise, la Fédération de la Sarthe et la Truite des Alpes Mancelles. Suite à cette situation, notre ristourne est amputée de 670 €.

Sur le plan départemental, nous constatons une baisse de 11,28 %. Ce qui a conduit l'Union Nationale à augmenter les taxes.

Prix des cartes 2014 :

Carte interdépartementale : 90 € pour 72 départements
Carte majeure : 72 €
Carte jeune – 18 ans : 18 €
Carte femme : 30 €
Carte hebdomadaire : 30 € valable toute l'année et donne le droit de pêche pendant 7 jours consécutifs
Carte journalière n° 1 : 20 € du 1er janvier au 30 avril
Carte journalière n° 2 : 10 € du 1er mai au 31 décembre
Carte enfant – 12 ans : 5 €
Timbre EHGO option : 25 €

Liste des dépositaires :

Mme Jeannette **Rabinand** – Sougé le Ganelon
Mme Nathalie **Bonnel** – Arçonnay
M. Serge **Younsi** – Moulins le Carbonnel
M. Stéphane **Pichouron** – Saint Léonard des Bois
La cave à bières – Saint Léonard des Bois
Bar du lac – Saint Paul le Gaultier
Coin pêche – Arçonnay. Ce dépôt fait uniquement la vente des cartes par internet. Pour 2014, les cartes seront en vente dès le 16 décembre 2013 (uniquement pour ce dépôt).

Une permanence de vente de cartes se tiendra à la mairie de Saint Georges le Gaultier le samedi 25 janvier de 9h30 à 12h et le vendredi 28 février de 14h à 17h.

Réglementation de la pêche à l'anguille : pas de changement. Tout pêcheur aux engins (bosselles, nasses, lignes de fond) doit effectuer une demande d'autorisation auprès de la D.D.T. avant le 1er février 2014.

Plan d'eau de Saint Georges le Gaultier

Projet de travaux en collaboration avec la CCAM :

- Mise aux normes des toilettes
- Alimentation en eau et électricité de la buvette
- Confection d'un terrain de boules
- Abattage des peupliers (ils deviennent dangereux et donnent beaucoup de feuilles)
- Nouvelles plantations réalisées et prises en charge financièrement par l'A.A.P.P.M.A.

Travaux déjà réalisés

- Débroussaillage le 12 octobre 2013
- Mise en place de ficelles contre les cormorans
- Réfection partielle de l'empalement sur la rivière : l'autre partie sera refaite en 2014 par l'Association.

Les alevinages en 2014 seront maintenus malgré la baisse d'effectif :
5 et 21 mars, 4 et 18 avril à Saint Léonard des Bois, Saint Paul le Gaultier et plan d'eau de Saint Georges le Gaultier.

Manifestations payantes au plan d'eau :

26 et 27 avril, week-end grosses truites
24 et 25 mai, lâcher de grosses truites et truites portions (gratuit pour les adhérents)
6 et 7 septembre, week-end grosses truites

L'Assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A se tiendra le samedi 25 janvier 2014 salle des associations à Sougé le Ganelon, à 14h30.

L'A.A.P.P.M.A « La Truite des Alpes Mancelles » remercie le Conseil Municipal pour la subvention allouée et vous souhaite une bonne santé et une heureuse année 2014.

Le Président, André **Corbeau**

A.F.N.

Notre association a de plus en plus de mal à faire face à ses obligations. Nos deux porte-drapeaux nous ont quittés en l'espace de 4 mois. Nous avons tous plus ou moins des problèmes de santé et sommes obligés de fonctionner au coup par coup.
Nous déplorons, une fois de plus, 3 décès au cours de cette année : le 7 mars M. Raymond **Coupard** ; le 2 avril M. Bernard **Beslin** ; le 19 juin Mme Simone **Métivier**, épouse de notre camarade et ami Alain.

Nous voulons bien sûr assurer toutes ces familles de notre compassion.

Nos cérémonies patriotiques se sont déroulées traditionnellement, sauf bien sûr pour le 11 novembre où nous avions le plaisir d'accueillir les 7 autres communes de la Paroisse. Ces cérémonies sont très attachantes tant à l'église lors de la célébration, qu'au cimetière par le recueillement.

Merci à Angélique **Trocherie** pour sa participation et sa motivation, il est toujours passionnant d'écouter la lecture d'une correspondance d'un poilu de 14-18. Il nous est toujours agréable d'avoir l'assistance de quelques enfants et de leur maîtresse au Monument aux Morts.

Pour 2014, notre Assemblée générale est fixée au samedi 1er février à 14h30.

Une journée exceptionnelle :

Notre commémoration du 19 mars se fera le **dimanche 16 mars 2014** à 10h en l'église de Sougé.

A cette occasion, je tiens, avec tous les membres de notre association, à remercier le Maire et son Conseil municipal pour avoir accédé unanimement à notre demande de plaque en mémoire du « 19 mars 1962 » sur une place de la commune. Cette cérémonie sera dédiée à nos 4 camarades Sougéens et aux 30 000 autres « Morts pour la France » en Algérie.

Nous remercions également le Conseil municipal pour la subvention qui nous a été allouée. Nous lui souhaitons, ainsi qu'au Père Maurice **Chevalier** et à tous nos amis Sougéens d'ailleurs, une bonne et heureuse année 2014.

Le Président, Maxime **Trocherie**

Sougé-le-Ganelon

Notre école

De mars à juin 2013, les élèves de maternelle petite et moyenne section de Sougé-le-Ganelon ont travaillé à l'écriture de l'album « Bon appétit Madame Souris ».
Ils ont imaginé, dicté et tapé en partie le texte de leur album, ils en ont également fait les illustrations. Ils se sont inspirés pour cela de l'album de C. **Boujon** « Bon appétit Monsieur Lapin ».
A l'issue de ce projet, grâce à la coopérative scolaire, chaque enfant a pu emmener chez lui un exemplaire de cet album.
Cette année, nous avons travaillé autour d'un projet sur l'Espagne. Nous avons découvert la tortilla, réalisé des œuvres à la manière de **Miro** et dansé en reprenant des mouvements du flamenco. Notre travail en danse nous a pris plusieurs mois. Nous avons réalisé nous-mêmes notre chorégraphie en s'inspirant de notre travail sur l'Espagne et ses traditions. En juin, nous avons présenté notre danse à plus d'une dizaine d'écoles à la salle Saugonna de Mamers. C'était impressionnant mais nous avons adoré !
Tout au long de l'année, nous avons également participé aux diverses rencontres sportives : courses bloquées, jeux collectifs, décathlon et orientation.
Le 25 juin, nous sommes allés avec les CM1 à « Terra Botanica ». L'après-midi, nous avons participé à un atelier pédagogique sur la nutrition et la croissance des plantes. Le reste du temps, nous avons découvert le parc par petits groupes. C'était génial !

La classe de CE 2

Les CM1 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature », aux courses bloquées et à la rencontre décathlon. Ils ont reçu la visite de l'illustratrice Delphine **Jacquot** dont ils ont étudié le livre « Le Cavalier Bleu ». D. **Jacquot** a expliqué son parcours, sa façon de travailler et a répondu aux questions des élèves. Les CE2 et les CM1 ont fait leur voyage de fin d'année à Terra Botanica sous un grand soleil.

Notre année au CM2, à l'école de Sougé le Ganelon.
En octobre, nous avons été sélectionnés au concours des « 24h00 du livre » sur le thème de l'Océanie. Nous avons rencontré une écrivaine, visité une exposition, vu une petite pièce de théâtre et bien sûr acheté des livres !
Le 1er février, nous avons visité l'Assemblée Nationale ainsi que le Louvre et les Invalides. Une journée riche en découvertes et en émotions !
Nous avons reçu une illustratrice de livres pour enfants, Delphine **Jacquot**. Elle nous a expliqué son travail, comment elle avait eu envie de faire ce métier. Elle a dédicacé les livres que nous avions étudiés.
Nous avons suivi le Vendée Globe. C'est une course de bateaux à voile autour du monde, sans assistance, sans escale et en solitaire. Nous avons bien étudié la géographie !
Nous avons participé au fleurissement de la commune. Nous avons eu une formation avec la Croix Rouge Française pour apprendre les gestes de premiers secours et nous avons eu une initiation à l'allemand : notre langue est à la fois très différente et a beaucoup de points communs.
Et bien sûr, nous avons participé à plusieurs rencontres sportives : courses bloquées, décathlon et courses d'orientation.
A la fin de l'année, nous avons chanté avec la chorale du collège Léo Delibes, à la salle Saugonna de Mamers. Nous étions 100 choristes et ce spectacle a été un beau succès.

Les élèves de CM 2

Association des Parents d'Élèves Assé/Sougé

Depuis février 2012, date de sa création, l'Association de Parents d'Elèves Assé/Sougé poursuit ses activités et manifestations.
En 2013, l'APE Assé/Sougé a organisé:
- un carnaval dans les rues d'Assé le Boisne avec les enfants et leurs parents
- une fête d'école à Sougé le Ganelon
- la remise d'un kit de fournitures scolaires pour la rentrée des élèves du CP au CM 2

L'ensemble de ces manifestations a permis de récolter des fonds destinés à financer des sorties et projets pédagogiques au profit des élèves des écoles du SIVOS Assé le Boisne/Sougé le Ganelon.
Le bureau de l'APE, présidé par Mme Lucie **Cassebois**, remercie l'ensemble des parents qui s'investissent tout au long de l'année ainsi que les Municipalités et les écoles d'Assé le Boisne et de Sougé le Ganelon.

Prochaines manifestations:
Assemblée Générale : le vendredi 17 janvier 2014
Carnaval à Sougé le Ganelon : le 15 février 2014
Fête de l'école : fin juin 2014

La Présidente, Lucie **Cassebois**

Les Lutins Sougéens

Notre association est née au mois de mai 2013 suite à l'expérience de deux des membres de l'association dont l'enfant a été soigné pour un cancer. L'association a pour but de réaliser des spectacles et des animations (travaux manuels, ateliers d'écriture) pour les enfants hospitalisés ou en longue maladie. A ce jour, nous sommes en train de créer le premier spectacle. La pièce est écrite et les marionnettes en cours de confection. Une marionnettiste professionnelle nous aide et nous guide dans nos réalisations afin de garantir des animations de qualité.

Afin de faire connaître l'association, nous avons participé à plusieurs événements. Nous avons organisé, en partenariat avec la quincaillerie, la boulangerie de Sougé, les écoles primaires et les garderies du SIVOS, une collecte de tissus et de matériels nécessaires à la réalisation de nos projets. Cette action a été relayée sur Radio Alpes Mancelles. En partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves, nous avons animé un stand de chamboule-tout pendant la fête de l'école qui s'est déroulée dans la cour de l'école de Sougé. Pour la fête communale, nous avons animé le stand de maquillage en liaison avec le comité des fêtes. Nous avons également participé au « Forum des associations » qui a eu lieu en septembre à Fresnay sur Sarthe. Fin 2013, nous avons participé, avec l'association « Mémoire et Patrimoine », au premier marché de Noël de la commune.

En vue de la mise en place de nos activités, des premiers contacts ont été noués avec le centre de l'Arche à Saint Saturnin ainsi qu'avec l'Association de la Luciole qui anime le secteur d'oncologie pédiatrique du Centre hospitalier du Mans. Ces deux premières activités se dérouleront, nous l'espérons, au printemps 2014. Elles seront précédées par une avant-première pour quelques enfants du **SIVOS**. Fin juin, nous participerons à la journée de clôture de l'EJSP (Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers) de St Paterne Racan (37) ainsi qu'aux différentes animations en liaison avec les associations sougéennes (APE, Comité des fêtes, Mémoire et patrimoine) en fonction des opportunités et des souhaits de chacun. 2014 sera également l'année du renforcement de notre équipe afin de pouvoir élargir le cercle de nos activités car nous avons encore beaucoup de projets dans les cartons.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous inviter à nous rejoindre et participer à cette belle aventure. Pour nous contacter : Xavier **Bert**, 2 rue des merisiers à Sougé le Ganelon au 06 87 92 26 12 ou par mail à l'adresse suivante : lutins-sougeens@orange.fr

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2014 !

Le Président, Xavier **Bert**

Association « Mémoire et Patrimoine de Sougé le Ganelon »

Le vendredi 25 janvier 2013, 50 personnes ont répondu à l'invitation du Maire pour créer une nouvelle association ayant trait à la mémoire et au patrimoine communal.

Le bureau est composé de :
Président : Jacques **Drouin**
Vice-présidente : Nicole **Dorneau**
Trésorière : Sylvie **Beucher**
Secrétaire : Pascal **Monnier**
Trésorière–adjointe : Valérie **Lenormand**
Secrétaire-adjointe : Jeannette **Rabinand**
L'association compte actuellement 60 membres.

Activités au cours de l'année écoulée :
• Atelier « loisirs créatifs » à la salle des associations le jeudi tous les 15 jours encadré par Valérie **Lenormand** et Nicole **Dorneau**
• Samedi 27 et dimanche 28 avril : organisation de l'exposition « Savoir Faire des Sougéens »
• Vendredi 5 juillet : circuit découverte du bourg avant la projection du cinéma en plein air
• Dimanche 15 septembre : journée du Patrimoine avec visite commentée de l'église, de la Chapelle Moulard et du Monument aux Morts
• Démarrage d'un groupe de travail sur les « poilus Sougéens » de la guerre 14-18 en vue d'une exposition en novembre 2014 pour le 100e Anniversaire de la déclaration de guerre
•Samedi 14 décembre : organisation du marché de Noël des associations
• Dimanche 15 décembre : concert de l'école de musique de la CCAM au profit de la restauration du tableau du XVIIIe siècle « St Jean Baptiste rencontrant l'Enfant Jésus »

Pour l'année 2014, le programme s'annonce être le suivant :
• Assemblée générale le 7 février 2014
• Atelier loisirs créatifs le jeudi tous les 15 jours
• Avril : exposition des collectionneurs
• Septembre : Journée du patrimoine
• Novembre : exposition sur les poilus de Sougé
• Samedi 13 décembre 2014 : Marché de Noël Associatif

Un an que notre association fonctionne avec succès tant les manifestations locales : exposition des « Savoirs Faire Sougéens », découverte du village et cinéma en plein air, journée du patrimoine, marché de Noël, que par les activités de travaux manuels ou une vingtaine d'adhérentes aux mains de fées réalisent de magnifiques objets décorés avec beaucoup d'enthousiasme et de fidélité, tous les quinze jours.

Pour le 11 Novembre 2014, à l'occasion du centenaire de la guerre 1914, les adhérents préparent une très belle exposition riche d'archives, photos, documents, lettres, cartes postales et d'autres objets.

Toute personne possédant des objets ou documents relatifs à cette période peut prendre contact avec l'Association ou s'adresser en mairie.

A tous les adhérents, participants motivés, le bureau exprime ses remerciements et ses souhaits de continuité car ces réalisations créent de réels liens d'amitié et de convivialité.

Le Président, Jacques **Drouin**

Cyber-Relais

Espace Public Numérique à la Mairie :

- Présence de l'animateur 1 jeudi toutes les 3 semaines de 10h00 à 12h00 selon planning pré établi.

- En accès libre aux horaires d'ouverture de la Mairie au public (lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – mardi vendredi samedi de 9h00 à 12h00 (**accès libre réservé aux adhérents à la cyber-base des Alpes Mancelles**)

Contactez Ludovic **Laurilleux**, l'animateur, 02 43 34 45 13 cyberbase@ccalpesmancelles.fr

www.ccalpesmancelles.fr/ Rubrique vie pratique et cyberbase

Tarifs :
• 2 euros l'année (habitants de la C.C.A.M. sur justificatif)
• 20 euros l'année (habitants hors de la C.C.A.M)
• forfait à l'heure 1 € (personnes de passage)

Sougé-le-Ganelon

État Civil 2013

MARIAGES

Fabrice LECAMUS et Sarah HUDIARD
le 1 juin 2013
Fabrice BUSSON et Sylvie JUPIN
le 15 juin 2013
Serey RATTANAK et Morgane LE GALL
le 29 juin 2013

NAISSANCES (HORS COMMUNE)

Lohan REY Y CORRAL	26 janvier 2013
Maël FRESNAYE	12 mars 2013
Edenn LOISON GORGET	4 mai 2013
Loris CICÉ	12 juin 2013
Ynes BATEREAU	13 juin 2013
Mathis DILLY	23 juillet 2013
Lyna PARIS	10 septembre 2013
Inès LE GOASCOZ	21octobre 2013
Alyssa GILLOT	6 décembre 2013
Tyrone GENTIL	13 décembre 2013

DÉCÈS

Bernard BESLIN	28 mars 2013
Simone ELOY épouse MÉTIVIER	15 juin 2013
Raymond BIOJOUT	3 Juillet 2013
Marcel DREZET	15 août 2013
Simone GALLIER veuve VALLÉE	27 août 2013
Jeanine THORETON veuve FOULON	17 septembre 2013
Chantal HELISSEN veuve PIERRE	17 octobre 2013
Albertine MAUNY veuve BLOSSIER	9 novembre 2013
André EDELINE	13 novembre 2013
Stéphane MORGANT	13 novembre 2013
Lucie MANGIN veuve COLOMBAIN	11 décembre 2013

Location salle polyvalente - Tarifs 2014

	PERSONNES OU SOCIÉTÉS DE SOUGÉ	AUTRES COMMUNES
VIN D'HONNEUR	70 €	76 €
RÉUNION SPECTACLE (1/2 journée ou soirée)	110 €	158 €
EXPOSITION		
* 1 journée	138 €	185 €
* 2 journées	185 €	326 €
* 3 journées	268 €	464 €
TOURNOI / COMPÉTITION (1 journée)	100 €	100 €
REPAS - BANQUET - MARIAGE		
(Cuisine et vaisselle sans parquet)	243 €	436 €
(Cuisine sans vaisselle sans parquet)	197 €	384 €
SUPPLÉMENT POUR PARQUET	70 €	76 €
REPAS DU LENDEMAIN	70 €	76 €
SOIRÉE DANSANTE (Avec parquet mais sans cuisine)	205 €	337 €
SPECTACLE AVEC DESSERT	146 €	268 €
LOTO	146 €	268 €

Chauffage Soirée 160 €
Chauffage Vin d'honneur 75 €
Utilisation de tables
et chaises d'autres salles : 58 €

Fourniture de complément
de puissance électrique : 58 €
Location horaire tennis : 6 €

Concessions au cimetière - Tarifs 2014

Concessions de terrain :
Concession trentenaire : 80 €
Concession cinquantenaire : 150 €
Concession trentenaire - carré Enfant : 40 €
Concession cinquantenaire - carré Enfant : 80 €

Cavurnes :
Concession trentenaire : 1ère concession : 160 € (coût de construction) + 90 € soit 250 €
Renouvellement : 90 €

Cases de Columbarium :
Concession de 15 ans : 1ère concession : 200 € (coût de construction) + 60 € soit 260 €
Renouvellement : 60 €
Concession de 30 ans : 1ère concession : 320 € (coût de construction) + 120 € soit 440 €
Renouvellement : 120 €

Dispersion :
Dispersion simple : 20 €
Dispersion + inscription 10 ans : 20 € + 30 € = 50 €
Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

Compte Administratif / Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT	CCAS
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Recettes de l'exercice	45 103,70	27 997,16	184 006,79	0,00
Excédent reporté	0,00	173 974,86	0,00	65,66
Résultat affecté	256 895,81	0,00	0,00	0,00
Total des recettes	301 999,51	201 972,02	184 006,79	65,66
Dépenses de l'exercice	172 399,42	122 983,09	184 006,79	0,00
Déficit reporté	243 539 ,81	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	415 939,23	122 983,09	184 006,79	0,00
Résultat d'investissement	- 113 939,72	78 988,93	0,00	65,66
Solde des Restes à Réaliser	1 737,00	5 407,00	0,00	0,00
Besoin de financement	- 112 202,72	0,00	0,00	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Recettes de l'exercice	617 428,02	65 645,91	184 006,79	4 165,00
Excédent reporté	69 014,73	2 523,26	0,00	1 624,27
Total des recettes	686 442,75	68 169,17	184 006,79	5 789,27
Dépenses de l'exercice	520 938,27	50 154,64	184 006,79	4 112,34
Déficit reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	520 938,27	50 154,64	184 006,79	4 112,34
Résultat de fonctionnement	165 504,48	18 014,53	0,00	1 676,93
Résultat affecté à l'investissement	112 202,72	0,00		0,00
Solde reporté pour 2013	53 301,76	18 014,53		1 676,93

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012 (budget général)

Provenance des recettes		
013 Atténuations de charges	3 001,30 €	0,49%
70 Produits des services et du domaine	8 003,61 €	1,30%
73 Impôts et taxes	419 319,00 €	67,91%
74 Dotations, subventions, participations	156 416,24 €	25,33%
75 Autres produits de gestion courante	24 563,33 €	3,98%
77 Produits exceptionnels (dont produits de cession des immobilisations)	6 124,54 €	0,99%
042 Opération d'ordre de section à section	0,00 €	0,00%
Total des recettes	617 428,02 €	100,00%

Affectation des recettes		
011 Charges à caractère général	193 556,12 €	31,35%
012 Charges de personnel et frais assurances	201 231,82 €	32,59%
014 Atténuation de produits	81,00 €	0,01%
65 Autres charges de gestion courante	109 631,90 €	17,76%
66 Charges financières	16 272,43 €	2,64%
67 Charges exceptionnelles	155,00 €	0,02%
042 Opération d'ordre de section à section	0,00 €	0,00%
Total des dépenses	520 938,27 €	84,37%
Autofinancement de l'exercice	96 489,75 €	15,63%
	617 428,02 €	100%

BUDGET PRIMITIF 2013

Commune

Fonctionnement : 639 998 €
Investissement : 389 285 €

Service assainissement

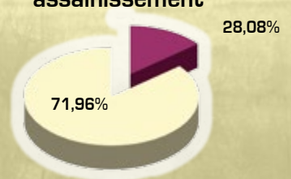

Fonctionnement : 51 992 €
Investissement : 133 434 €

Lotissement la Plaine des Boulaies

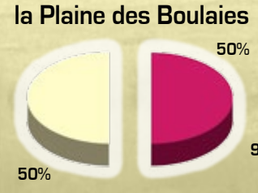

Fonctionnement : 284 007 €
Investissement : 284 007 €

C.C.A.S.

Fonctionnement : 6 276 €
Investissement : 65 €

Quelques numéros utiles

02 43 97 30 88 Fax : 02 43 33 25 88	Mairie www.sougeleganelon.fr	Ouverture lundi de 9 h à 12 et 14 h à 17 h • Mardi de 9 h - 12 h Jeudi de 9 h à 12 et 14 h à 17 h • Vendredi de 9 h - 12 h Samedi de 9 h à 12 et Fermé le mercredi
02 43 33 11 23	Bibliothèque bibliotheque-sougeleganelon@wanadoo.fr	Responsable : Nicole LEBOSSÉ Ouverture lundi 15 h - 17 h 30, mercredi 16 h - 18 h
02 43 34 09 74	RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)	Ouverture le mardi de 10 h à 12 h - Salle des Associations
18	Pompiers	Liaison directe avec le service départemental
02 43 33 84 03	Médecin	Docteur Marc FOURNIER
02 43 33 32 91	Pompiers	Chef de Centre : Lieutenant Olivier CRISON
02 43 33 81 30	La Poste	Chef d'Etablissement : Laurent FEURPRIER
02 43 33 81 09	École Publique	Directrice : Bénédicte LECUYER
02 43 33 44 65	Garderie - Cantine	Animatrice : Carole CHEMIN
02 43 33 58 07	Presbytère	Abbé Maurice CHEVALIER
02 43 97 30 09	Pharmacie	Pharmacie de la Source
02 43 97 30 22	Ambulances Les Alpes Mancelles	Fresnoises - Bignon
02 43 97 31 30	Cabinet Infirmier	Permanences les mardis et jeudi de 8 h à 9 h sans rendez-vous
02 43 33 64 82	Pédicure - Podologue	Laurence DEVEZIN
07 60 32 12 76	Psychologue	Nicole FILLON
02 43 34 05 72	Ostéopathie	Cabinet GUNER-VAUCHOT
06 36 52 20 84	Sophrologie	Florence HARDEL
02 43 34 23 56 06 85 39 43 46	Comité des Fêtes	Président : Eric BELLANGER
02 43 97 34 21	Société Sportive Sougéenne (foot)	Président : Michel GAUTUN
02 43 33 80 21	Pétanque Sougéenne	Président : Roger LE ROI
02 43 33 80 16	Société de Chasse	Président : Jean-Marc DORNEAU
02 33 26 87 50	La Truite des Alpes Mancelles	Président : André CORBEAU
02 43 97 32 07 02 43 33 23 32	Société de Musique	Président : Jean-Paul RABINAND Directeur : Marcel FRIAUDRIN
02 43 33 81 09	Coopérative Scolaire	Bénédicte LECUYER
02 43 97 30 28	AFN	Président : Maxime TROCHERIE
02 43 97 27 27	Club des Aînés Ruraux	Président : Daniel GESLIN
02 43 33 34 80	Amicale des Pompiers	Président : Hervé VAILLANT
02 43 33 69 35	Mémoire et Patrimoine	Président : Jacques DROUIN
02 43 34 34 87	Les Lutins Sougéens	Président : Xavier BERT
02 43 97 25 85	Groupement Défense contre les Ennemis des Cultures	Président : Bertrand GOIDEAU
06 03 03 03 67	Alpes Mancelles Sans Barrage	Président : Bernard DUVAL
02 43 97 79 87	ADMR	
02 43 33 25 91	Familles Rurales	
02 43 34 82 47	Escale (Centre Social)	

Quelques dates à retenir...

Samedi 1 février : Soirée dansante de la Société Sportive Sougéenne

Samedi 22 mars : Soirée Loto (Comité des Fêtes/Amicale des pompiers)

Samedi 5 avril : Soirée Loto (Société Sportive Sougéenne)

Jeudi 1er mai : Randonnée pédestre (Comité des Fêtes)

Samedi 14 juin : Soirée dansante pour le 70éme anniversaire de la Société Sportive Sougéenne

Dimanche 15 juin 2014 : concert en plein air « des lyres de Haute Sarthe » organisé par la commune

Samedi 19 et dimanche 20 juillet : Assemblée annuelle

22-23-24 Août : Comice Agricole Cantonal (St Paul le Gaultier)

Samedi 13 et dimanche 14 septembre : Ball-trap

18 octobre : Concours de rillettes

Samedi 12 octobre : Soirée Loto (Pétanque Sougéenne)

Samedi 25 octobre : Soirée Loto (Société Sportive Sougéenne)

Dimanche 9 novembre : Repas des Anciens

Lundi 11 novembre : Inauguration de l'exposition «les poilus sougéens»

Samedi 15 novembre : Soirée « coq au vin » du comité des fêtes et remise des Prix du concours de rillettes

Dimanche 23 novembre : Fête de « Sainte Cécile », patronne des musiciens

Samedi 6 décembre : Fête de « Sainte Barbe », patronne des pompiers

Samedi 13 décembre : Marché de Noël des Associations

mercredi 24 décembre : Arrivée du Père Noël vers 16h30

Directeur de la Publication : Philippe RALLU - Coordination de la Rédaction : Pascal MONNIER
Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Sylvie BEUCHER, Bernard DUVAL, Daniel GESLIN, Jean Claude LEBOSSE
Crédit photos : Mairie de Sougé le Ganelon - Alain COUTELLE - la Guerzaillette - Conception et impression : Imprimerie Fresnoise - Fresnay-sur-Sarthe